

LES 24 HEURES DE TENNIS DE TABLE D'AIX EN PROVENCE Tournoi National

Du samedi 11 au dimanche 12 Avril 2020
Au complexe sportif du Val de l'Arc à Aix en Provence

REGLEMENT

1 - Principes généraux du tournoi :

- Il s'agit d'un tournoi regroupant 48 équipes de 2 ou 3 joueurs d'un même club ou de clubs différents
- Le montant de la participation à ce tournoi est fixé à 120 € par équipe
- Les différentes équipes sont opposées durant 24 heures du **samedi 11 avril 2020 à 15 heures au dimanche 12 avril 2020 à 15h15.**
- La compétition se déroulera au complexe sportif du Val de l'Arc – 35 Avenue des Infirmeries – 13100 Aix en Provence
- Ne sont autorisés à participer à ce tournoi que les licenciés traditionnels FFTT nés au plus tard le 31 décembre 2004
- Le tournoi sera organisé sur 24 tables.
- Une tenue sportive et réglementaire est exigée.
- Les balles seront fournies par les joueurs. Le choix des balles plastiques ou en celluloïd se fera par les joueurs. En cas de litige, un tirage au sort sera fait par le JA.

2 - Inscriptions :

Nouveau : Les inscriptions se feront en ligne depuis le site du club <http://aixlesmillestt.com>

- Le paiement pourra être fait par :

- Chèque à l'ordre de Aix Les Milles Tennis de Table,
Envoi par courrier à l'adresse ci-dessous :
Céline LECUYER
45 Avenue Eugène Mirabel
Le Hameau violet
13480 CABRIES

- **Virement bancaire, coordonnées bancaires ci-dessous :**
IBAN : FR17 3000 2028 9700 0011 7139 N67
BIC : CRLYFRPP

- Ne seront pris en compte que les dossiers d'inscription complets, soit pour chaque inscription :
 - la fiche d'inscription dûment remplie
 - le règlement de 120 €
- Une confirmation sera adressée aux équipes dont l'inscription est validée.
- La clôture des inscriptions se fait lorsque la limite des 48 équipes est atteinte.

3 - Déroulement de la compétition :

- Le pointage des équipes s'effectuera **le samedi à partir de 14 heures jusqu'à 14 heures 30.**
- Le tirage au sort public aura lieu le samedi 11 avril à partir de 14h à la table du juge arbitre au complexe sportif du Val de l'Arc – 35 Avenue des Infirmeries – 13100 Aix en Provence.

- Les équipes tireront au sort un numéro à leur arrivée. En fonction de ce numéro, chaque équipe recevra son carnet de bord indiquant le programme de ses rencontres.
- **La compétition débutera à 15 heures précise.**
- Les parties se disputeront au meilleur des 5 manches (manches en 11 points) avec système de handicap.
- Le tournoi se compose de 12 tours.
- Tous les tours se dérouleront sur 2 heures :
Les parties non débutées ne seront pas comptées.
Le joueur menant au score (c'est à dire aux manches et à défaut aux points) à l'appel du JA sera désigné vainqueur de la manche en cours.
Chaque tour se compose de 4 simples et 1 double, soit au total, 5 parties.
Les parties doivent être jouées dans l'ordre indiqué par la feuille de match (deux simples, le double, deux simples)
- Dans une équipe de trois, un joueur est autorisé à ne pas jouer un tour mais il devra obligatoirement jouer le tour suivant, au moins pour le double. Si un joueur ne joue pas au maximum deux tours d'affilées, ses matchs suivants, en simple ou en double, seront considérés comme perdus.
- Points acquis par tour lors des 9 premiers tours : Chaque équipe acquiert les points suivants à chaque tour
5 parties gagnées = 14 points
4 parties gagnées = 11 points
3 parties gagnées = 9 points
2 parties gagnées = 6 points
1 partie gagnée = 4 points
0 partie gagnée = 1 point
Forfait : -30 points
- Lors des 9 premiers tours, tous les 3 tours, chaque équipe fait partie d'une poule de 4 équipes. Pendant ces 3 tours, elle effectue donc 15 matchs (12 simples et 3 doubles) sur 3 rencontres.
Le vainqueur de la poule est l'équipe ayant le plus de points à l'issue des 3 rencontres, ce qui correspond à l'équipe ayant remporté le plus grand nombre de matchs sur les 15 de la poule. En cas d'égalité entre 2 équipes à l'issue des 9 premiers tours, un tirage au sort aura lieu entre les équipes à égalité de points. Le vainqueur de la poule gagne un bonus de 15 points.
- Les tours 10,11 et 12, des tableaux type KO à 8 équipes sont organisés. Le tableau A regroupe les 8 équipes classées de 1 à 8 durant les 9 premiers tours, le tableau B les 8 équipes classées de 9 à 16, et ainsi de suite jusqu'au tableau E.
- Une interruption d'un quart d'heure est prévue entre les tours 9 et 10. **Les tours 10, 11 et 12 démarreront respectivement à 9h15, 11h15 et 13h15 le dimanche.**
- A la remise au juge arbitre des résultats de chaque tour, aucune modification à la composition de l'une ou l'autre équipe ne pourra plus être apportée.

4 - Tableau des handicaps :

Ecart de points entre les deux joueurs	Handicap à chaque set pour le mieux classé
Entre 0 et 99	0
Entre 100 et 199	1
Entre 200 et 299	2
Entre 300 et 399	3
Entre 400 et 499	4
500 et plus	5

- Dans le double, le nombre de points retenu pour chaque double est la moyenne des points des deux joueurs.

5 - Arbitrage :

- Le juge arbitre du tournoi sera Robert VASSEUR (AN-JAN)
- Chaque table disposera d'un marqueur. Les joueurs seront tenus d'assurer l'arbitrage.
- Tout comportement anti-sportif sera sanctionné d'un avertissement.
- Les avertissements seront comptabilisés et cumulés tout au long de la compétition
- Ordre des sanctions : 1 avertissement, 1 point de pénalité, la manche en cours de pénalité, la partie en cours de pénalité, exclusion de la compétition.
- Toute équipe s'engage lors de son inscription à terminer le tournoi. Dans le cas d'un abandon d'une équipe avant la fin du tournoi, les joueurs qui composent l'équipe seront placés sur la liste d'attente l'année suivante excepté sur présentation d'un certificat médical sous 72h auprès de la directrice du tournoi.
- Tout forfait impliquera la relégation de l'équipe en dernière position du classement général (en bas du dernier tableau).
- Tout forfait impliquera le renoncement à toute récompense.
- Les récompenses ne seront distribuées qu'à partir du dimanche 15h30.

6 - Dotations :

- Les dotations sont les suivantes :
 - Equipe classée première : 1500 €
 - Equipe classée seconde : 1000 €
 - Equipe classée troisième : 800 €
 - Equipe classée quatrième : 600 €
 - Equipe classée cinquième : 500 €
 - Equipes classées de la sixième à la dixième place : entre 400 € et 140 €
 - Equipes classées de la dixième à la vingtième place : entre 130 € et 50 €
 - ~~En cas d'égalité entre plusieurs équipes, les prix seront partagés entre ces équipes~~
 - Un lot sera attribué à tous les joueurs

TABLEAU INDIVIDUEL

- Joueur ayant le plus de victoires individuelles : 300 €
- Joueur classé second aux victoires individuelles : 200 €
- Joueur classé troisième aux victoires individuelles : 100 €

En cas d'égalité de nombre de parties gagnées en individuel, c'est le quotient des points gagnés / points perdus qui permet le départage.

7 - Divers :

- Un repas chaud le samedi soir et un petit-déjeuner le dimanche matin seront offerts à chaque participant.
- Le club décline toutes responsabilités en cas de vols ou pertes
- Le collage est strictement interdit en dehors de la zone de collage.
- L'organisation se réserve le droit d'annuler le tournoi.
- L'organisation se réserve le droit de modifier la dotation en cas d'inscriptions insuffisantes (moins de 48 équipes)
- L'inscription au tournoi implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.